

Avertissement

Le présent ouvrage est une actualisation du « Guide pratique des missions spéciales d'audit prévues par le Code des sociétés et des associations et des Associations » édité pour la première fois en 2014. Il s'attache à trouver rapidement les réponses les plus adéquates aux questions que peuvent se poser les professionnels comptables qui se trouvent confrontés à l'application du droit de sociétés et des associations dans le cadre de la restructuration d'entreprises en matière de fusion, scission.

Ces missions sont réalisées par l'expert-comptable certifié externe en partage de monopole avec le reviseur d'entreprise.

L'ouvrage reprend de larges commentaires sur les obligations et mécanismes juridiques prévus par le code des sociétés et des associations pour chaque mission de contrôle évoquée dans la loi en matière de restructuration et confiée aux experts-comptables certifiés externes à égalité de compétence avec les reviseurs d'entreprise.

Il développe les diligences, les normes d'exercice professionnel et reprend de nombreux cas pratiques.

Nous donnons également référence en complément au dernier livre de Monsieur Yves Dewael qui traite des restructurations d'entreprises principalement sous les aspects fiscaux prévus en la matière par le code des impôts sur les revenus (EDI•PRO - Corporate Copyright - avril 2020)

Tous droits réservés pour tous pays.
Droits de traduction réservés pour tous pays.

*Toute copie, reproduction et/ou publication faite par impression, photocopie, microfilm ou par quelque procédé que ce soit sans le consentement écrit de l'auteur est interdite.
Le présent ouvrage ne peut être vendu qu'avec l'accord écrit de l'auteur et de l'éditeur.*

Les auteurs et l'éditeur ont optimisé la fiabilité des informations publiées et ils ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables d'un préjudice quelconque résultant de leur application pratique.

Dépôt légal : D/2020/6601/363
ISBN : 2-87435-265-2
EAN : 9782874352652
Bruxelles, septembre 2020

Table des matières

CHAPITRE I – INTRODUCTION	11
Section 1 GÉNÉRALITÉS - TEXTES LÉGAUX	11
CHAPITRE II : LES FUSIONS	14
Section 1 LA FUSION PAR ABSORPTION	14
1.0. Définition	14
1.1. Exemple simplifié	15
1.2. Cas particulier	20
1.3. Analyse du cadre légal	20
1.4. Cheminement des opérations lors d'une fusion par absorption	23
1.4.1. Rapports des conseils d'administration	25
1.4.2. Intervention du professionnel expert-comptable certifié / reviseur	26
1.4.2.0. Administration de la mission	42
1.4.2.2. Le rapport du professionnel comptable	44
1.4.2.3. Période qui sépare la rédaction des projets de fusion et les assemblées générales	45
1.4.2.4. Les assemblées générales appelées à fusionner	48
1.4.2.5. Effets juridiques de la fusion	50
1.5. Nullité de la fusion (ou de la scission)	53
1.6. Opposabilité aux travailleurs	55
Section 2 LA FUSION PAR CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ	57
2.0. Définition	57
2.2. Exemple simplifié	58
2.2. Cas particulier	62
2.3. Analyse du cadre légal	62
2.3.0. En général	62
2.3.1. Les caractéristiques essentielles	63
2.4. Cheminement des opérations lors d'une fusion par constitution d'une société nouvelle	63

Section 3	
OPÉRATIONS ASSIMILÉES À LA FUSION PAR ABSORPTION	65
3.0.	Définition 65
3.1.	Exemple simplifié 65
3.2.	Cas particuliers 73
3.3.	Analyse du cadre légal 73
3.3.0.	Avertissement 73
3.3.1.	Les caractéristiques essentielles 74
3.4.	Cheminement des opérations lors d'une fusion par absorption d'une société détenue à 100 % par la société absorbante 74
3.5.	Problème posé lorsque la société dissoute possède des immeubles dans le cadre d'une fusion entre deux sociétés dont l'une possède l'entière du capital de l'autre 76
3.6.	Fusion partielle : cas d'exception 76
3.6.0.	L'article 12 : 8 du CSA (opérations assimilées) 76
3.6.1.	Commentaires 77
3.6.2.	Cadre légal 87
3.7.	Fusion-fille-mère : autre cas d'exception 88
CHAPITRE III – LES SCISSIONS	95
Section 1	
SCISSION PAR ABSORPTION	95
1.0.	Définition 95
1.1.	Exemples simplifiés 97
1.2.	Cas particuliers 104
1.3.	Analyse du cadre légal 105
1.4.	Déroulement des opérations lors d'une scission par absorption 108
1.4.0.	Projet de scission 108
1.4.1.	Rapport des conseils d'administration 110
1.4.2.	L'intervention d'un professionnel expert-comptable certifié / reviseur 111
1.4.3.	Le rapport du professionnel en cas de scission de société .. 112
1.4.4.	Modification importante entre la date de l'établissement du projet de scission et l'assemblée générale 114
1.4.5.	Répartition d'un élément du patrimoine non attribué dans le projet de scission (article 12 : 60 du Code des sociétés et des associations) 115
1.4.6.	Commentaires 115

1.4.7.	Information des actionnaires (article 12 : 64 du Code des sociétés et des associations) 116
1.4.8.	Qualité des associés (article 12 : 66 du Code des sociétés et des associations) 118
1.4.9.	Autres dispositions légales 119
1.4.9.0.	Quorum d'accord des associés : assemblée générale décidant de la scission 119
1.4.9.1.	Acte authentique 121
1.4.9.2.	Modification aux statuts 121
1.4.9.3.	Publication des actes 122
1.4.9.4.	Effets de la scission 122
1.4.9.5.	Réalisation des parts ou actions 123
1.4.9.6.	Publication des actes - Recours des créanciers 124
1.4.9.7.	Etablissement des comptes relatifs à la scission 125
1.4.9.8.	Responsabilité des actionnaires, des experts-comptables certifiés externes et reviseurs 125
1.4.9.9.	Nullité de la scission 126

Section 2	
LA SCISSION PAR CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ	126
2.0.	Définition 126
2.1.	Exemple simplifié 127
2.2.	Cas particulier 129
2.3.	Cadre légal 130
2.3.0.	Généralités 130
2.3.1.	Les caractéristiques essentielles de la scission par constitution 130
2.4.	Déroulement des opérations lors d'une scission par constitution de sociétés nouvelles 131

Section 3	
LA SCISSION MIXTE	132
3.0.	Définition 132
3.1.	Exemples simplifiés 134
3.2.	Cadre légal - caractéristiques essentielles 139

Section 4	
LA SCISSION PARTIELLE : CAS D'EXCEPTION	140
4.0.	Article 12 : 8 du CSA 140
4.1.	Commentaires et évolution 140
4.2.	Exemple simplifié 141
4.3.	Exemple de projet de scission partielle 148

CHAPITRE IV : LE RÔLE, LES TRAVAUX DE CONTRÔLE, LES RAPPORTS DE L'EXPERT-COMPTABLE CERTIFIÉ ET DU REVISEUR ET LES NORMES DE TRAVAIL À RESPECTER DANS LE CADRE DES MISSIONS DE FUSION ET DE SCISSION DE SOCIÉTÉS..... 149

**Section 1
DE LA FUSION, DE LA SCISSION..... 149**

1.0.	De la fusion, de la scission.....	149
1.0.0.	Fusion par absorption.....	150
1.0.1.	Fusion par constitution d'une nouvelle société.....	151
1.0.2.	Scission par absorption.....	152
1.0.3.	Scission par constitution de sociétés nouvelles.....	154
1.1.	Mission : la première étape.....	157
1.1.0.	Rôle de l'expert-comptable certifié externe ou du reviseur d'entreprises.....	157
1.1.1.	Exécution de la mission, programmation et contrôle.....	158
1.2.	La deuxième étape.....	161
1.2.0.	Connaissance générale de l'entreprise : documentation de base.....	161
1.2.1.	Documents spécifiques à l'opération projetée.....	162
1.3.	La troisième étape.....	164
1.4.	La quatrième étape.....	165
1.4.0.	L'état comptable.....	165
1.4.1.	Le contrôle des différentes situations comptables.....	166
1.4.2.	Modes d'évaluation.....	167
1.5.	La cinquième étape.....	171
1.5.0.	Rapport des conseils d'administration, projet de fusion, projet de scission, objet du rapport de révision.....	171

Norme relative au contrôle des opérations de fusion et de scission de sociétés (remise à jour par l'OECCBB sur base des nouvelles dispositions du CSA)..... 173

CHAPITRE V – CE QU'IL FAUT RETENIR DES FUSIONS 195

**Section 1
FUSION PAR ABSORPTION 195**

**Section 2
FUSION PAR CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ..... 197**

**Section 3
OPÉRATIONS ASSIMILÉES À LA FUSION..... 198**

CHAPITRE VI – CE QU'IL FAUT RETENIR DES SCISSIONS 203

**Section 1
SCISSION PAR ABSORPTION 203**

**Section 2
SCISSION PAR CONSTITUTION..... 204**

**Section 3
SCISSION MIXTE..... 205**

**Section 4
OPÉRATION ASSIMILÉE À LA SCISSION = SCISSION PARTIELLE 206**

4.0.	Opération assimilée à la scission par absorption = scission partielle.....	206
4.1.	Opération assimilée à la scission par constitution = scission partielle.....	207
4.2.	Opération assimilée à la scission mixte = scission partielle.....	208

CHAPITRE VII – CAS PRATIQUES 209

**Section 1
FUSION PAR ABSORPTION DE 2 SOCIÉTÉS ANONYMES 209**

1.1.	Avertissement.....	209
1.2.	Exemple de rapport spécial du conseil d'administration de l'absorbante société anonyme A.....	211
1.3.	Exemple de projet de fusion de l'absorbante société anonyme A.....	225
1.4.	Exemple de rapport du reviseur d'entreprises / de l'expert-comptable certifié externe.....	241

ANNEXES

**Avis de la Commission des Normes Comptables
Traitement comptable des fusions et scissions**

ANNEXE 1 Avis n° 14/1 de juillet 1980 de la CNC.....261

ANNEXE 2 Avis n° 2009/6 du 1^{er} avril de la CNC.....263

1.1.	Traitement comptable des fusions - Avis du 01/04/2009.....	263
	Section I: Introduction	263
	Section II: Traitement comptable	265
1.2.	Le capital de la société absorbante est composé d'actions avec valeur nominale (application de l'article 78, § 4, AR C.Soc. du 30.01.2001)	268
1.2.1.	A absorbe B en maintenant la valeur nominale des actions A	270
1.2.2.	B absorbe A en maintenant la valeur nominale des actions B	270
1.3.	Charges et produits de la société absorbée.....	271

ANNEXE 3293

Avis CNC 2012/11 du 5 septembre 2012 - Transfert de fonds propres dans le cadre d'une fusion, scission ou scission partielle réalisée en continuité comptable et en continuité fiscale et article 78, § 8, de l'arrêté royal portant exécution du Code des sociétés et des associations du 30.01.2001.

ANNEXE 4309

Avis CNC 2013/1 du 9 janvier 2013 - Traitement comptable des (pseudo-)fusions d'associations et de fondations

I.	Introduction et objet de l'avis	310
A.	Articles 6 et 6bis de l'AR du 19 décembre 2003 et article 58 de la loi du 27 juin 1921	310
B.	Rappel des principes de la loi du 30 décembre 2009 en matière de réorganisations d'associations et de fondations.....	312
III.	Champ d'application de l'avis : les opérations de « pseudo-fusions »	315

IV.	Traitement comptable.....	315
A.	Principe	315
B.	Pseudo-fusion entre une « grande » ou « très grande » association ou fondation et une « petite » association ou fondation et pseudo-fusion entre deux « petites » associations ou fondations, l'« absorbante » devenant, à la suite de la pseudo-fusion, une « grande » ou « très grande » association ou fondation	316
C.	Rétroactivité comptable	319
D.	Transfert des fonds propres.....	320
E.	Adaptations corollaires potentielles dans le chef de l'association ou fondation « absorbante »	321
F.	Perte reportée	321
G.	Patrimoine de départ négatif.....	322
H.	Provisions	322
V.	Illustrations	322

ANNEXE 5329

PROJET • Norme relative à la mission du réviseur d'entreprises dans le cadre d'un apport en nature et d'un quasi-apport

BIBLIOGRAPHIE 401